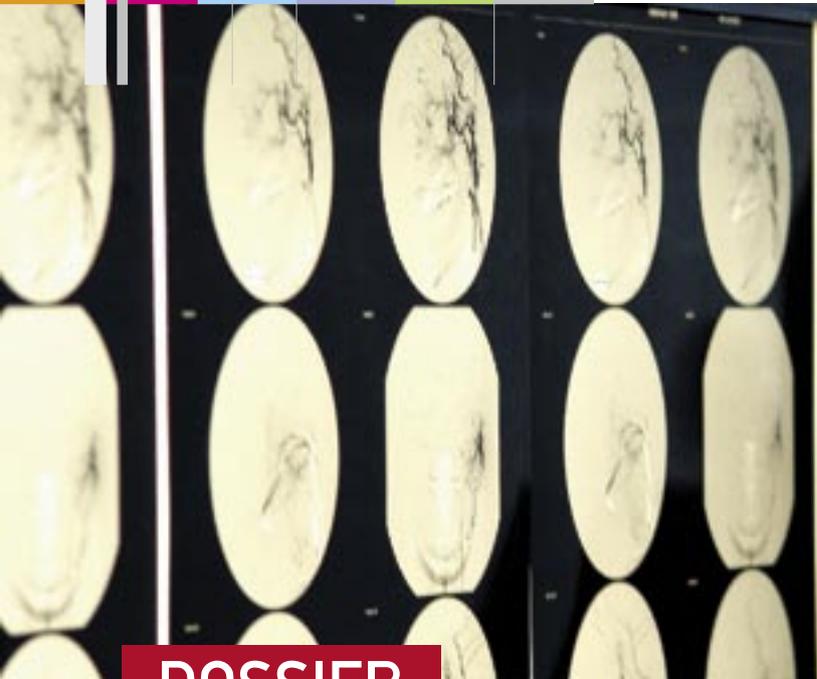


élections
représentants
du personnel
p.8



DOSSIER

Un vent de
coopération
souffle sur les
établissements

PAGE
6

Projets
de modernisation
Stationnement à
l'Hôpital Nord



PAGE
15

Vel'handi
du Léman à la
Méditerranée

rendez
-VOUS



Programme des Journées européennes du patrimoine

“Patrimoine et santé” tout un programme !

“Patrimoine et santé” est le thème régional autour duquel sont organisées les Journées européennes du patrimoine qui se dérouleront les 15 et 16 septembre prochains. A cette occasion, sera présentée la première exposition du projet “N’oublions pas nos bagages... le CHU rassemble ses souvenirs pour créer l’avenir”.

Au travers de ce projet “Culture à l’hôpital”, soutenu par l’Agence Régionale de l’Hospitalisation, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Région Rhône-Alpes, le CHU a souhaité faire de l’action culturelle un moyen d’accompagner les transformations de l’établissement dans sa culture propre et dans le rapport à son environnement. C’est ainsi qu’est né le projet sur l’Hôpital Bellevue “N’oublions pas nos bagages... le CHU rassemble ses souvenirs pour créer l’avenir” conduit par l’association artistique La Tuatha. Afin d’accompagner les personnels dans le cadre du regroupement des activités de Médecine,

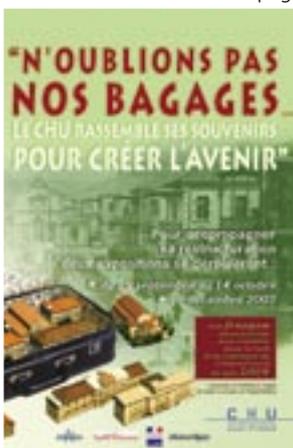
Chirurgie et Urgences à l’Hôpital Nord, il a été proposé de créer une œuvre artistique sous la forme d’une fresque monumentale dans un des nouveaux bâtiments de l’Hôpital Nord. Pour réaliser cette fresque, l’association La Tuatha, représentée par ses directeurs artistiques Patrick et Juliette Scheiber, a mené un important travail de recherche sur le patrimoine et la culture professionnelle de l’Hôpital Bellevue.

Outre la recherche de documents d’archives, le témoignage de nombreux personnels a été recueilli. Un reportage photographique sur l’Hôpital Bellevue aujourd’hui ainsi que des équipes travaillant in-situ a été réalisé. C’est l’ensemble de ce travail exceptionnel que nous vous invitons à découvrir du 15 septembre au 14 octobre dans le hall d’entrée du service de Médecine Physique et de Réadaptation (MPR) à l’Hôpital Bellevue.

Parallèlement, le personnel est associé à la démarche sous la forme d’un concours arts graphiques autour du thème “Des Hospices Civils de Saint-Étienne au Centre Hospitalier Universitaire ; d’hier à aujourd’hui votre

hôpital à travers le temps”. Certaines des œuvres seront ainsi intégrées dans la fresque.

Les œuvres, qui sont à déposer du 24 au 28 septembre auprès des directions de site, seront ensuite exposées en décembre prochain à l’Hôpital Nord (pour en savoir plus consulter la rubrique “communication et culture” sur intranet).



Circuits

- **“Laissez-vous conter le site de la Charité”**
samedi 15 septembre à 16 h 30
(durée 1 h 30).
- **“Laissez-vous conter l’histoire hospitalière à Saint-Étienne : de Bellevue à l’Hôpital Nord”**
dimanche 16 septembre à 14 h (durée 1 h 30)
RDV devant l’Hôpital Bellevue.

Animations

- **Conférence sur l’histoire de la Charité**
par le Musée du Vieux Saint-Étienne
samedi 15 septembre à 15 h
salle “Café-ciné” Hôpital la Charité.
- **Extraits d’entretiens et reportages photos menés par le Musée d’Art et d’Industrie**
auprès des patients du pôle Gériatrie à l’Hôpital la Charité dans le cadre de Culture à l’hôpital.

Lieux ouverts

- **Exposition “N’oublions pas nos bagages... le CHU rassemble ses souvenirs pour créer l’avenir”**
du 15 septembre au 14 octobre de 10 h à 18 h
dans le hall d’entrée du service MPR à l’Hôpital Bellevue.
- **Visite libre de l’Hôpital la Charité**
dimanche 16 septembre de 10 h à 17 h.



La consultation en pneumologie en 1933.



Vous avez dit T2A ?

Il ne faut pas s'y tromper : la nouvelle tarification à l'activité est un vrai défi pour les hôpitaux !

Sommaire

Rendez-vous p.2
“Patrimoine et santé”

Editorial p.3

Actu CHU p.4-5

Projets de modernisation p.6-7
Stationnement à l'Hôpital Nord

Vie institutionnelle p.8
Elections des représentants du personnel

Innovation p.9
Nouvelle prise en charge de la douleur

Dossier p.10-11
Un vent de coopération souffle sur les établissements

Coopération p.12
Le projet ETOILE, un fabuleux espoir pour les patients

Qualité / Certification p.13

Info médicale p.14
Stimulation du nerf vague

Gros plan p.15
Vel'handi Rhône

Le système du budget global, instauré en 1983, était à bout de souffle. Le système consistait à reconduire les budgets historiques : les hôpitaux pauvres restaient pauvres, les nantis conservaient leur rente de situation. Les hospitaliers finissaient par regretter le système précédent ! Le prix de journée consistait à facturer un prix par discipline, et les honoraires médicaux en plus. Ce système était inflationniste et il ne permettait pas de piloter l'offre de soins. C'est pourquoi est apparue dans les années 1970 une planification autoritaire, par voie d'autorisations.

La nouvelle tarification est très semblable au prix de journée, en ce sens que c'est un système qui rémunère l'activité : ceux qui travaillent sont rémunérés à proportion.

Une différence fondamentale cependant : les prix sont fixés par pathologie, en fonction des orientations de l'assurance maladie, laquelle valorise les activités à fort poids technique et celles qui doivent être développées au regard d'orientations nationales.

La planification rigide s'efface : aux acteurs de déterminer leur intérêt à agir en fonction de leurs missions, de leur projet de service et du schéma d'organisation des soins. Pour réussir dans ces défis, le CHU doit valoriser sa plus-value au service de la santé et s'efforcer d'être efficace dans son organisation.

Robert Reichert
 Directeur Général

CHU

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
SAINT-ÉTIENNE

agenda

> "L'AIR DU TEMPS"

Une exposition
"pour que nous
puissions regarder
nos aînés autrement"
de Béatrice Ropers,
psychomotricienne
au CHU et photographe
amateur :
du 1^{er} au 31 octobre
de 14 h 30 à 18 h 00
tous les jours
de la semaine salle
"café-ciné"
Hôpital la Charité.



*"A travers ces
photographies sur
la grande vieillesse
en institution, j'ai voulu,
en me confrontant
à ce qui pourrait bien
apparaître comme
un problème de société,
tenter de déchirer
le voile qui sépare
le fantasme d'une
vieillesse idéalisée
et l'image qu'il renvoie
à l'opposé et stigmatisée :
la décrépitude,
la déchéance.
En effet, au-delà des
empreintes du temps
laissées sur les corps,
il m'importe de montrer
la vie et de susciter
des émotions qui vont
transcender ces images
d'une réalité parfois
brutale, pour laisser
filtrer une forme de
poésie et de noblesse."*

> FÊTE DE LA SCIENCE* du 8 au 14 octobre

Pour la première fois,
notre CHU participe
cette année à la Fête
de la Science en
organisant des visites
guidées du Plateau
de Biologie et
des nouveaux blocs
opératoires.
Tous les après-midi
(sauf le mercredi
après-midi ouvert
au public), des lycéens
pourront découvrir des
équipements de pointe
qui ne sont jamais
montrés au public
et échanger avec
des professionnels
de la santé.
Le CHU participe ainsi
au développement de
la culture scientifique.
Une opération qui va
peut-être générer des
vocations !



* Manifestation nationale soutenue
par le Ministère de la Recherche
et le Conseil régional Rhône-Alpes
et coordonnée par La Rotonde,
CCSTI Saint-Etienne et Loire.



> 3^e SEMAINE NATIONALE DU REIN :

Journée de dépistage
jeudi 11 octobre
dans le hall d'accueil
de l'Hôpital Nord
avec l'association d'Aide
aux insuffisants rénaux.

> SPECTACLE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION "AIRE"

qui soutient cette année
le projet de recherche
du Dr Christophe Mariat
en Néphrologie :
"Cabaret Montmartre"
par la troupe Mosaique
au Théâtre du Parc
à Andrézieux-Bouthéon
vendredi 19 et samedi
20 octobre.

ÇA S'EST PASSÉ AU CHU...



Du 6 au 17 juin : exposition "invisiblement"

Après l'exposition "dites 33" en 2004, témoignages sur 33 années de psychiatrie à l'Hôpital St-Jean-Bonnefonds, après le spectacle "Ile Noire" en 2006, l'exposition "invisiblement" a clôturé le travail de mémoire réalisé par la compagnie théâtrale le **Dérailleur** dans le cadre des projets culture à l'hôpital financés par l'ARH, la DRAC et la Région Rhône-Alpes.



Le 19 juin : étape stéphanoise pour l'équipe "Avec les yeux du cœur"

Le service de Médecine Physique et de Réadaptation a accueilli une équipe canadienne de cyclistes handicapés effectuant un tour du monde pour promouvoir le sport malgré l'âge et le handicap. Les fonds collectés au cours du voyage permettront à 100 personnes handicapées de participer en 2008 au Québec au congrès mondial du handicap.



Le 21 juin :

Une bouffée de gaieté à l'hôpital lors de la **Fête de la musique** grâce au groupe de soignants musiciens du pôle Mère-Enfant !



Le 3 juillet : spectacle "les tréteaux blancs"

pour les enfants hospitalisés au CHU. Une généreuse initiative d'une troupe de théâtre atypique composée d'adolescents !



Vitrines de la recherche et de l'innovation médicale, les Victoires de la Médecine, grand rendez-vous national du progrès médical, qui se tiendront le 13 décembre prochain à Paris, mettront à l'honneur les équipes des CHU.

Six catégories sont concernées : la cancérologie, la cardiologie-métabolisme, les spécialités chirurgicales, la technologie, la prévention-santé publique et les spécialités médicales. Deux prix récompenseront également la qualité des soins infirmiers. Pour conforter cette dynamique, les équipes de notre CHU à l'initiative d'un progrès visant à l'amélioration de la qualité des soins sont invitées à **renseigner le dossier auprès de la direction de la Stratégie et de la Communication avant le 14 septembre 2007.**

Récompense Récompense Récompense Récompense

Du 12 au 14 juin : 31^e festival international ciné-vidéo-psy de Lorquin

Le film "Soins dans un jardin d'enfants" (film présenté lors du Colloque en Soins infirmiers, voir CHU mag N°1 p 15 "A la découverte du JET"), a reçu le trophée de l'Association de Psychiatrie de secteur infanto-juvénile. Ce film, réalisé par le Dr Yves-Claude Blanchon (chef du service de Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent) et Jean-François Verdiel (infirmier vidéaste), concourait parmi 87 films en compétition.



Les 7 et 8 juin 2007 : congrès de la Société Française d'Hygiène Hospitalière (SFHH)

Un travail du CHU de Saint-Etienne, intitulé "Evaluation de l'impact d'une action de formation pluridisciplinaire sur la bonne utilisation des gants à l'hôpital", a obtenu le prix de la SFHH - ANIOS lors de son congrès. Ce travail de recherche clinique infirmier montre l'impact à distance d'une action de formation pluridisciplinaire sur la bonne utilisation des gants à l'hôpital en complément d'une hygiène des mains avec une amélioration des pratiques statistiquement significative chez les personnels formés. Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'évaluation des pratiques professionnelles des paramédicaux et participe à l'objectif national d'audit des pratiques d'hygiène des mains. L'unité d'hygiène inter hospitalière, le CLIN et la direction des Soins tiennent à remercier les professionnels de santé ayant participé à ce travail.



Stationnement à l'Hôpital Nord, un casse-tête en passe d'être résolu

Le regroupement des activités de Médecine, Chirurgie et Urgences à l'Hôpital Nord va accroître les besoins des personnels, des patients et des visiteurs en matière de stationnement. De nombreux hôpitaux sont aujourd'hui confrontés à cette même problématique. C'est pourquoi, depuis plusieurs mois, des études ont été conduites et des réflexions engagées en interne pour trouver des solutions.

Les choix sont désormais arrêtés et ont été approuvés lors du conseil d'administration du 15 juin dernier. L'augmentation du nombre de places (mise à disposition de 3 060 places au total) et la mise en œuvre d'un système de gestion des accès aux différents parkings ont été décidées. Parallèlement, l'usage des transports en commun sera favorisé. Le terrain P7 - situé sur le plan ci-contre - propriété du CHU, sera transformé en parking afin d'augmenter les capacités de stationnement (450 places supplémentaires à 500 m de l'entrée de l'Hôpital Nord). Une signalisation dynamique, indiquant les places disponibles et l'attribution des parkings, sera mise en place à l'entrée du site. Par ailleurs, les 200 places de parking relais, créées par Saint-Etienne Métropole entre le Parc Jean Marc et le Musée d'art Moderne, viendront compléter ce dispositif.

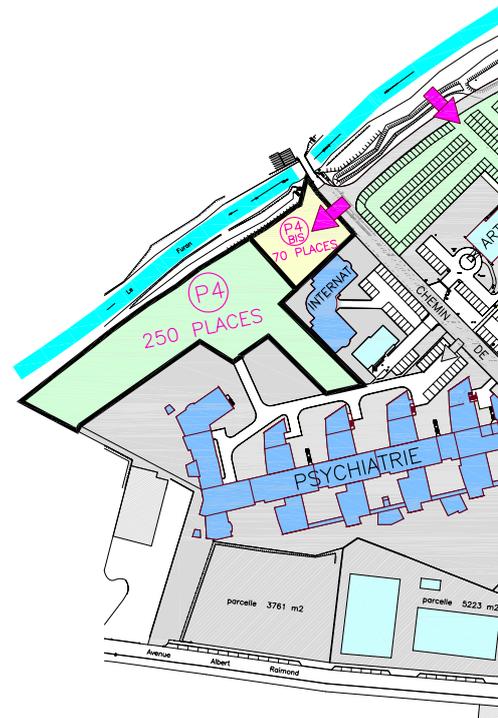
Pour le personnel hospitalier

Le principe de gratuité des parkings a été retenu. Les agents disposeront de 2 200 places clairement identifiées à l'intérieur du site. Ils accéderont à ces parkings réservés uniquement par la voie périphérique et sur présentation d'un badge électronique.

Le personnel disposera également de 200 places à l'extérieur du site (P7). La nuit, le personnel aura la possibilité de stationner dans le parking couvert (P6). Parallèlement, un plan de déplacement d'entreprise va être mis en place afin de favoriser l'utilisation d'autres modes de transport (transports en commun, vélo, covoiturage,...).

Pour les consultants

Les consultants disposeront de 550 places de stationnement gratuites et à proximité des services. Pour cela, le filtrage des consultants se fera à l'entrée du site par la remise d'une contremarque leur permettant de sortir gratuitement après paiement de la consultation à la régie.

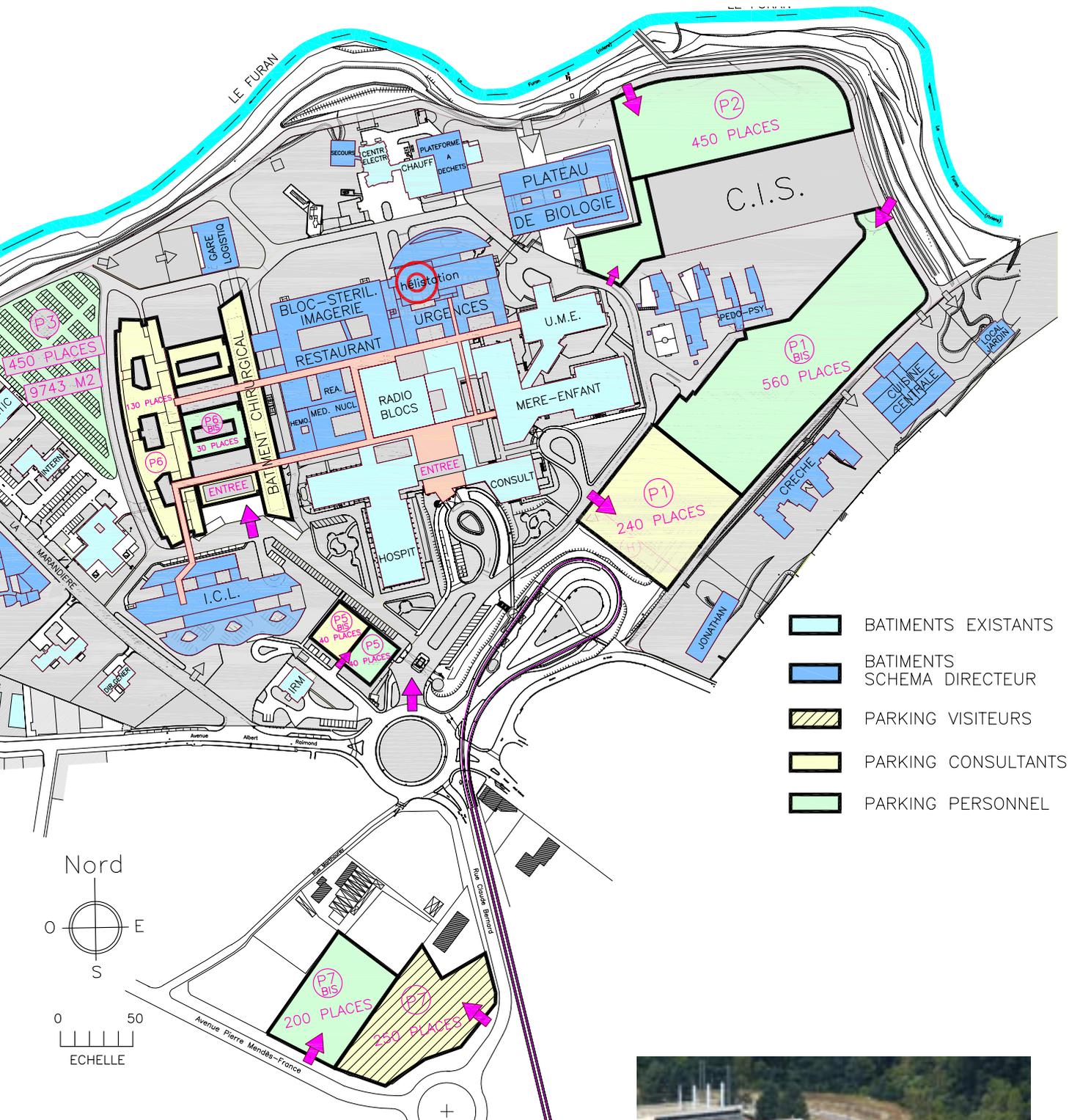


Pour les visiteurs

Les parkings seront payants pendant la période d'occupation la plus forte (jusqu'à 15 h 30). Les visiteurs paieront alors leur place au tarif des parkings relais de la STAS (2 € incluant les trajets en tramway illimités pour la journée). 250 places seront également disponibles sur le parking relais au même tarif (P7). Au-delà de 15 h 30, les parkings seront gratuits.

Pour les ambulanciers

Les ambulances pénétreront sur le site par l'entrée principale et disposeront d'emplacements spécifiques ainsi que de "dépose-minute" à proximité de tous les bâtiments.



Ce dispositif n'intégrant pas les besoins qui seront générés par la construction de la faculté de Médecine, il conviendra entre temps d'évaluer l'efficacité du dispositif mis en œuvre.



▲ Parking P2 à proximité du Plateau de Biologie.



vie
institutionnelle

Elections des représentants du personnel : votre participation est essentielle !

Direction des Ressources Humaines et Relations Sociales

Le 23 octobre prochain se déroulera le scrutin permettant aux agents d'élire leurs représentants aux Commissions Administratives Paritaires (CAP) locales et départementales ainsi qu'au Comité Technique d'Etablissement (CTE).

Votre participation à ces élections est essentielle. En effet, les CAP et le CTE jouent un rôle très important dans la vie de l'établissement

et ont notamment pour mission de représenter le personnel. Par ailleurs, le pourcentage minimum de votants doit atteindre 40 % par CAP et 30 % pour le CTE. Dans le cas contraire, le dépouillement ne pourrait avoir lieu et un second tour devrait être organisé.

A quoi servent les Commissions Administratives Paritaires ?

Elles sont consultées sur : la carrière de l'agent (titularisation, recours en notation, avancement de grade ou d'échelon) ;

- sur la discipline ;
- sur le refus de temps partiel ;
- sur toutes les questions d'ordre individuel.

Chaque commission comprend, en nombre égal, des représentants de l'administration et des représentants du personnel et se réunissent en général quatre fois par an.

Pourquoi élire des représentants du personnel au CTE ?

Le Comité Technique d'Etablissement est consulté sur :

- les effectifs ;
- les plannings et leurs modifications éventuelles ;
- la formation des personnels ;
- le budget de l'établissement ;
- le projet d'établissement, ...

La liste des candidats, leur profession de foi ainsi que le matériel électoral vous sera adressé personnellement début octobre. Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du scrutin, vous pourrez voter par correspondance.



**N'oubliez pas :
le 23 octobre 2007,
votez !**

innovation



Nouvelle prise en charge de la douleur : *le Centre de la douleur pilote en Rhône-Alpes*

Le 3 juillet dernier, la Fondation APICIL* a remis un chèque de 100 000 € au Centre de la douleur. Cette somme, qui sera versée chaque année pendant trois ans, va permettre de financer un programme très novateur dans la prise en charge des douleurs chroniques rebelles.



▲ Remise du chèque par Jean Rousset, Vice-Président de la Fondation APICIL, au Docteur Malou Navez.

Sous l'impulsion du Dr Malou Navez, coordinatrice du Centre de la douleur, des groupes de 10 à 12 patients vont être constitués en fonction par exemple de leurs pathologies : céphalées, cervicalgies, lombalgies... Certains, comme pour les adolescents, fonctionnent déjà et les résultats sont encourageants. Il s'agit uniquement de patients souffrant de douleurs chroniques résistantes aux traitements ou présentant une problématique difficile. Leur suivi sera assuré par une équipe pluridisciplinaire composée d'un médecin, d'une infirmière, d'une psychologue, d'un kinésithérapeute, d'une psychomotricienne et par la suite d'une assistante sociale. Cette approche en groupe, fortement développée au Canada pour certaines pathologies, est complètement nouvelle en Rhône-Alpes dans le domaine de la douleur. Elle s'avère complémentaire de ce qui existe déjà et ne vient pas en substitution des prises en charge effectuées à l'hôpital ou en ville. En revanche, elle devrait faciliter la prise en charge des 1 600 nouveaux patients que le Centre de la douleur accueille chaque année (délai moyen d'attente de 4 mois avant la 1^{ère} consultation), et permettre à d'autres qui se trouvent un peu "exclus" de bénéficier d'une filière de soins.

Une prise en charge globale

La démarche est très novatrice car elle permet une prise en charge globale et en groupe des patients, non seulement sur le plan médical mais également sur le plan psychologique et social.

Les patients qui souffrent de douleurs chroniques présentent en effet une douleur morale de plus en plus importante et difficile à prendre en charge. L'un des objectifs de la démarche est de stopper la spirale descendante dans laquelle se trouvent parfois les patients. De même, la chronicité de la pathologie aggrave la situation sociale du patient. Pour la 1^{ère} fois, cet aspect sera pris en compte afin d'informer et d'orienter le patient le plus tôt possible pour éviter l'impasse. Cette démarche sera accompagnée par l'association Comète qui intervient depuis longtemps en Médecine Physique et de Réadaptation en matière de réinsertion socio-professionnelle. L'auto-éducation du patient constituera également un volet essentiel du suivi. Des conseils concernant l'hygiène de vie lui seront donnés. D'autres techniques, telles que la relaxation ou la sophrologie, pourront être mises en place. Les groupes seront aussi des groupes de paroles où l'expression permettra de dédramatiser les souffrances. Les patients pourront ainsi mutualiser leurs expériences. Cet ensemble peut contribuer à diminuer la prise de médicaments et éviter ainsi certains effets secondaires. L'essentiel est de trouver avec le patient des clés lui permettant de moins souffrir et de mieux utiliser son potentiel.

* La Fondation APICIL, reconnue d'utilité publique, s'engage dans la lutte contre la douleur, qu'elle soit physique ou psychique, à tous les âges de la vie. Elle a été créée par le groupe de protection sociale du même nom.



Un vent de coopération souffle sur les établissements ...

La coopération est devenue en quelques années le mot d'ordre dans la plupart des établissements de santé. A la lumière des dispositions du dernier schéma régional d'organisation sanitaire qui, rappelons-le, a notamment vocation à définir les rôles complémentaires de chaque acteur au sein du dispositif sanitaire, les établissements souhaitent renforcer leur collaboration et conjuguer leurs efforts en vue d'assurer une mutualisation des moyens et répondre de la manière la plus efficiente aux besoins de soins de la population, tout en visant un niveau de qualité maximum.

La volonté du CHU de renforcer ses liens avec les différents partenaires participant aux missions d'enseignement, de recherche ou de soins est clairement affichée. Elle se traduit par la participation du CHU à de nombreuses actions de coopération, qui se développent dans le cadre de rencontres périodiques entre les différents acteurs concernés et peuvent le cas échéant se concrétiser par la signature de conventions, la constitution de groupements de coopération sanitaire, etc...

1 Une association aux réflexions sur notre système de santé au niveau national

Le CHU de Saint-Etienne est associé, de par son statut d'établissement hospitalo-universitaire, aux travaux de la **Conférence des directeurs généraux de CHU**, qui regroupe l'ensemble des directeurs généraux des centres hospitaliers régionaux et/ou universitaires.

(Pour en savoir plus : <http://www.reseau-chu.org>)

"Cette conférence intervient pour améliorer le service rendu au malade et le fonctionnement des CHU. Elle a pour vocation de promouvoir et de défendre les atouts et spécificités des hôpitaux universitaires.

La Conférence remplit un devoir d'information auprès des autorités de tutelle sur les conditions de mise en œuvre de la politique de santé dans les CHU.

Elle assure également une fonction de veille réglementaire sur tous les textes en préparation ayant une incidence sur la gestion des CHR-CHU."



2 Un rayonnement interrégional

Le CHU de Saint-Etienne travaille depuis de nombreuses années en étroite collaboration avec les CHU de Lyon et de Grenoble dans le cadre du Conseil des 3 CHU, qui constitue un lieu de dialogue et de concertation consacré à la coopération hospitalo-universitaire destinée à favoriser les complémentarités et dégager des stratégies communes de développement dans la région. Désormais dans une logique d'inter-régionalisation avec la création des

schémas inter-régionaux d'organisation sanitaire, le conseil des 3 CHU s'est ouvert il y a environ un an au CHU de Clermont-Ferrand pour devenir aujourd'hui **le conseil des CHU de l'inter-région Rhône-Alpes / Auvergne**. Il existe donc une importante coopération entre les CHU de Rhône-Alpes / Auvergne, qui se traduit concrètement par l'organisation de rencontres annuelles voire semestrielles et dont l'objectif est la mise en place d'une organisation des soins adaptée à des activités hautement spécialisées en favorisant la coordination des moyens des 2 régions.



3

Un rôle de chef de file à l'échelon local

Le CHU de Saint-Etienne, seul établissement hospitalo-universitaire du bassin, constitue le chef de file de la **conférence sanitaire du bassin de Saint-Etienne**, instance locale qui réunit les acteurs de santé installés à Saint-Etienne ou dans son "aire d'influence". La Conférence est obligatoirement consultée lors de l'élaboration mais également lors de la révision du schéma régional de l'organisation sanitaire. Elle est par ailleurs chargée de promouvoir la coopération entre les établissements de santé du bassin.

Récemment, un Conseil des établissements publics de santé du bassin de santé stéphanois a été mis en place et regroupe les acteurs de santé publics du bassin stéphanois. Il a pour missions de favoriser l'échange et la réflexion des partenaires publics sur le bassin de santé de Saint-Etienne, son attractivité, ses perspectives d'évolution et les stratégies d'action susceptibles d'être initiées.



Le bassin de santé stéphanois

Lexique :

Le bassin de santé peut se définir comme une partie de territoire drainée par des flux hiérarchisés de patients aux caractéristiques et aux comportements géographiques homogènes, orientés principalement vers une zone de dispensation des soins donnée. Les limites d'un bassin de santé sont déterminées par les aires d'influence respectives de bassins sanitaires voisins. Le bassin de santé stéphanois couvre une partie importante du département de la Loire mais s'étend également à certains secteurs de la Drôme, de l'Ardèche et du Rhône, dont sont originaires une partie des patients accueillis au sein du CHU.

4

Une relation étroite avec les acteurs locaux de l'enseignement et de la recherche

Constitué par convention avec l'Unité d'Enseignement et de Recherche de médecine de l'université de Saint-Étienne en 1972, le CHU de Saint-Étienne entretient depuis lors des relations fortes avec la "Faculté de médecine".

Le CHU travaille également en étroite collaboration avec l'Université Jean Monnet et l'École Nationale Supérieure des Mines de Saint-Étienne (ENSMSE). La convention qui lie ces établissements vise à développer la collaboration scientifique dans les domaines des sciences médicales et de l'ingénierie. Le Centre Ingénierie et Santé,

centre de formation et de recherche, créé en lien avec l'ENSMSE, sera d'ailleurs implanté à terme à proximité du plateau de Biologie, constituant au CHU - Hôpital Nord, un véritable campus hospitalo-universitaire.

Le CHU de Saint-Etienne, l'ENSMSE, l'Institut de Cancérologie de la Loire, l'Institut national de la Santé et de la recherche médicale et l'université Jean Monnet de Saint-Etienne ont par ailleurs souhaité réunir une partie de leurs activités de recherche fondamentale, industrielle et clinique au sein d'un **Institut Fédératif de Recherche en sciences et ingénierie de la Santé**, dont le projet vient d'être déposé. Cette structure a vocation à regrouper les moyens humains et matériels de ces cinq partenaires et ainsi permettre le développement de véritables politiques scientifiques de site.



▲ 12 juin 2007 : Conseil des CHU de l'inter-région Rhône-Alpes / Auvergne.



coopération

Le projet ETOILE, un fabuleux espoir pour les patients

En 2003, la création du Centre ETOILE (Espace de Traitements Oncologiques par Ions Légers dans le cadre Européen), implanté à Lyon, s'inscrit dans le plan national de lutte contre le cancer au chapitre des projets à mener en coopération européenne. Le futur centre de traitement ETOILE permettra de traiter efficacement par hadronthérapie* des tumeurs jusqu'alors peu curables car inopérables et radiorésistantes. Il s'agit en France de plusieurs milliers de cas par an. La France sera ainsi classée parmi les tous premiers pôles européens d'hadronthérapie. Le projet ETOILE est également un formidable exemple de coopération régionale réussie.

Le CHU de Saint-Etienne, le CHU de Grenoble, les Hospices Civils de Lyon, le Centre Régional de Lutte contre le Cancer Léon-Bérard Lyon, l'Institut de Cancérologie de la Loire, l'Université Claude Bernard Lyon 1 et l'Université Joseph Fourier Grenoble 1 ont souhaité s'engager dans la structuration d'un projet commun de création d'un pôle national d'hadronthérapie par faisceaux d'ions légers, intitulé projet ETOILE. Ce projet se décline notamment par la création du Centre ETOILE dédié au traitement des cancers par hadronthérapie et autres

technologies de radiothérapie par ions, protons ou ions carbonés. Les établissements de santé partenaires ont constitué un Groupement de Coopération Sanitaire (GCS). Le site de Lyon, à proximité du cancérpôle Rhône-Alpes-Auvergne, a été choisi pour l'implantation de ce premier centre de recherche français en hadronthérapie. Ce centre a vocation à associer au sein d'un réseau européen pluridisciplinaire les meilleures équipes de médecins, de biologistes et de physiciens, impliquées dans le développement de cette nouvelle approche thérapeutique.

*Qu'est-ce que l'hadronthérapie ?

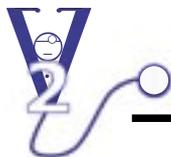
L'hadronthérapie est une modalité de radiothérapie innovante, basée sur un équipement de haute technologie issu de la recherche physique ("synchrotron"), qui utilise des protons ou des ions carbone pour détruire la tumeur. Outre le traitement de certaines tumeurs radiorésistantes et non opérables, l'utilisation d'ions carbone permet de diminuer la durée du traitement et offre une protection optimale des tissus sains. Contrairement aux rayons conventionnels,

dont le profil de la dose délivrée aux tissus décroît avec la profondeur traversée, celui des ions est caractérisé par un dépôt de dose précis en fin de parcours, alors que la dose déposée en amont est beaucoup plus faible, ce qui permet de déposer le maximum d'énergie au sein de la tumeur, tout en limitant l'irradiation des tissus sains en amont et en aval.

Les caractéristiques biologiques de l'action des ions carbone sur les tissus tumoraux représentent le véritable intérêt apporté par ce nouveau type de rayonnement.

qualité/ certification

Phase 1 : l'auto-évaluation



AUTO EVALUATION	Synthèse et envoi des résultats	Préparation de la visite	Suivi de la visite
Définition et réalisation EPP			
JUIN 2007	FEVRIER 2008	MAI 2008	DECEMBRE 2008

Au cœur de la procédure de certification, l'auto-évaluation doit constituer un outil permettant de réaliser notre diagnostic qualité à l'aide du dernier manuel de référence V2007 récemment édité par la Haute Autorité de Santé (HAS).

La Direction de la qualité a composé en juillet dernier avec votre aide des groupes de travail thématiques. Afin de refléter au mieux l'établissement, la prise en compte des différents métiers et activités de l'hôpital ainsi que de tous les niveaux hiérarchiques a constitué le premier pré requis. Les nombreuses personnes qui se sont portées volontaires ont permis en partie de concevoir des groupes répondant aux critères de composition imposés. Par ailleurs, conformément aux préconisations de la HAS, les usagers et correspondants externes sont plus largement associés que lors de l'accréditation 2003.

Au total, à partir de septembre 2007, 44 groupes d'auto-évaluation ont pour mission de collecter des informations, analyser les données et proposer des actions d'amélioration.

Concernant les chapitres 1, 2 et 4* du manuel de certification, il s'agit de 8 groupes abordant respectivement les problématiques suivantes :

- Politique et stratégie de l'établissement,
- Place de l'usager et correspondants externes,
- Logistique / activités de support des unités de soins,
- Gestion des ressources humaines / relations sociales,
- Système d'information, communication,
- Système d'information : dossier patient,
- Management de la qualité / gestion des risques : vigilances sanitaires,
- Qualité, sécurité de l'environnement.

Le chapitre 4 englobe également l'évaluation des pratiques professionnelles, soit 22 projets en cours menés par des équipes médicales et soignantes du CHU.

Pour le chapitre 3, relatif à la prise en charge du patient, 3 groupes sont constitués pour chacun des pôles cliniques sur les thèmes :

- Place et droit du patient,
- Evaluations cliniques,
- Continuité des soins.

Il existe également un groupe par pôle médico-technique :

- Pharmacie,
- Biologie,
- Imagerie,
- Activités interventionnelles.

Enfin, deux groupes transversaux sont chargés d'examiner les :

- Activités de rééducation et de soutien et la
- Douleur, prise en charge palliative, dons d'organes.

Tous les auto-évaluateurs bénéficieront d'une formation initiale dispensée par un consultant externe spécialisé. Un animateur sera en outre missionné parmi les participants pour chaque groupe afin d'assurer la conduite de l'auto-évaluation et de rendre compte à intervalles réguliers de l'avancement

* chapitre 1 : politique et qualité du management,
chapitre 2 : ressources transversales,
chapitre 4 : évaluation et dynamiques d'amélioration.

des travaux au Comité de suivi.

Cette étape devrait s'achever fin février 2008. Les groupes de synthèse notamment chargés de mettre en commun les travaux des groupes d'auto-évaluation et de coter les critères du manuel en fonction des résultats obtenus prendront alors le relais.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur Intranet, à la rubrique "Certification - qualité".

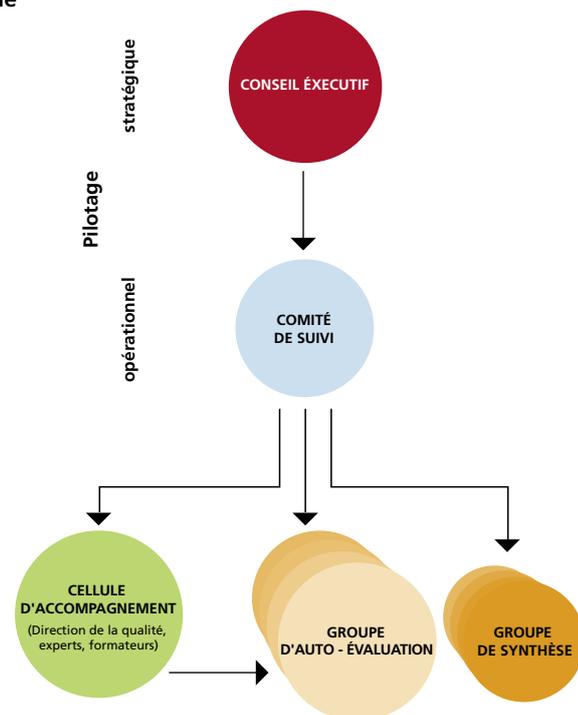


Schéma organisationnel de la certification

Stimulation du nerf vague, une solution durable pour soulager les patients souffrant d'épilepsies* rebelles

Pr Jacques Brunon – chef du service de Neurochirurgie
Dr Robert Duthel – neurochirurgien, Dr Laure Mazzola et Dr Philippe Convers – neurologues
Dr Stéphane Chabrier – neurologue en pédiatrie



Depuis cette année, notre CHU dispose d'une nouvelle technique : la stimulation du nerf vague (SNV) qui est une technique chirurgicale palliative s'adressant aux patients souffrant d'épilepsies réfractaires aux associations médicamenteuses. Hormis le coût du matériel, elle présente l'intérêt d'être simplement et rapidement implantée et surtout dénuée d'effets indésirables importants.

La stimulation du nerf vague s'adresse à des patients dont l'épilepsie est dominée par des crises partielles ou généralisées, non ou mal contrôlées par les traitements médicamenteux. La sélection des patients est assurée par les neurologues (adultes et pédiatres) et l'implantation du stimulateur est réalisée dans le service de Neurochirurgie.

Les études ont prouvé que 40% des patients implantés dans le monde ont vu une réduction de 50% du nombre de crises. Si les effets positifs mettent parfois plusieurs mois pour se manifester, en revanche ils se maintiennent dans le temps. La SNV contribue aussi à prévenir les perturbations électriques à l'origine des crises.

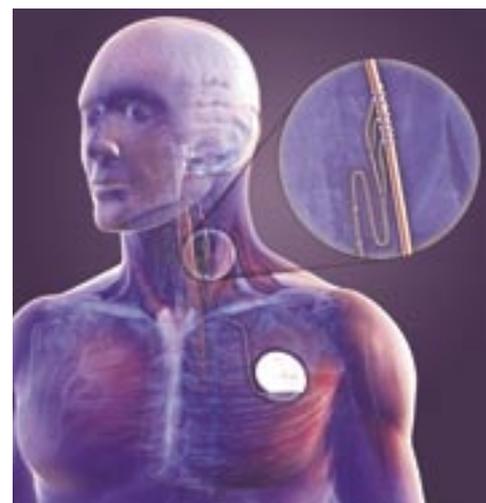
La SNV peut donc être considérée comme un nouveau traitement chirurgical de l'épilepsie réfractaire dont l'avantage est de n'avoir pratiquement pas d'effets secondaires néfastes. En plus de la diminution du nombre de crises, des publications signalent l'amélioration de l'humeur, de la mémoire et une vigilance accrue. Elle permet également dans le temps de diminuer le nombre et la posologie des anti-épileptiques et de ce fait leurs effets secondaires.

L'implantation du matériel (3 électrodes "en tire-bouchon") se fait sous anesthésie générale au cours d'une brève hospitalisation de deux ou trois jours.

Les électrodes sont fixées sur le nerf vague gauche au niveau du cou. Le générateur est mis en place sous la clavicule.

Les fils électriques courent sous la peau entre les 2 incisions. Les cicatrices sont peu apparentes et le dispositif n'est visible que par la légère bosse sous cutanée que fait le générateur. Dans les mois qui suivent, l'intensité de la stimulation est progressivement adaptée par le neurologue au moyen d'une télécommande jusqu'à atteindre l'effet optimal sur le nombre de crises.

Devant les améliorations apportées par la SNV, les Etats-Unis proposent aujourd'hui cette nouvelle technique dans le traitement des dépressions chroniques.



*La stimulation fonctionne 24 h/24 pendant de nombreuses années. Le générateur procure une stimulation électrique de faible intensité pendant 30 secondes toutes les 5 minutes.
Coût du matériel : 8 750 € TTC*

* L'épilepsie est l'expression d'un fonctionnement anormal, aigu et transitoire de l'activité électrique du cerveau. C'est une maladie chronique.



Vel'handi Rhône :

du Léman à la Méditerranée, un défi sportif de plus pour PH7 !

Dr Isabelle Fayolle-Minon – service de Médecine Physique et de Réadaptation - présidente de l'association PH7
Diana Rimaud - professeur d'Activité Physique Adaptée (APA) au sein de l'association PH7

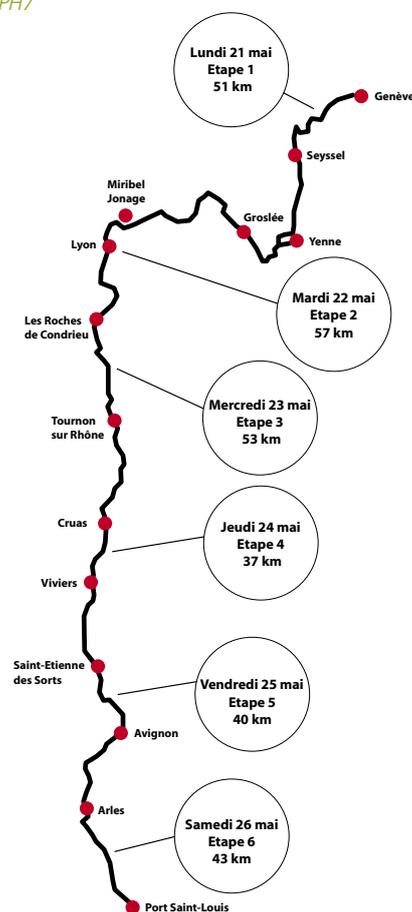
L'association PH7, affiliée au service de Médecine Physique et de Réadaptation et destinée à faire découvrir le sport aux personnes handicapées, s'est lancée cette année un nouveau défi, en co-organisation avec le Centre Médical de l'Argentière : rallier en vélo le lac Léman à Port Saint-Louis du Rhône, en suivant le plus possible les chemins de halage du Rhône.

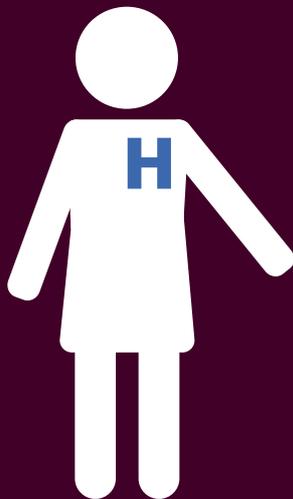
Après un entraînement cycliste régulier pendant deux mois, 12 personnes handicapées (paraplégiques, hémiplegiques, amputé, non voyant, traumatisés crâniens) ont pris le départ à Genève le 21 mai dernier. 27 bénévoles, dont deux personnes handicapées, étaient présents ; les uns assurant l'accompagnement en vélo, les autres assurant la logistique en voiture ainsi que l'assistance médicale, paramédicale (infirmières et kinésithérapeutes) et technique.

Maître mot pendant ce périple : **pédaler**, avec des moyens variés comme handbikes, tandems, 2can, vélos solo, vélo couché. Le parcours avait été minutieusement préparé, avec d'agréables villes étapes : Seyssel, Lyon, Tournon, Viviers, Avignon et Port Saint-Louis. Près de 320 km à vélo ont ainsi été parcourus en six jours, sous un ciel clément et dans une ambiance chaleureuse. Tous les participants ont hardiment pédalé jusqu'à la "grande bleue", au prix d'un courage et d'une

combativité qui nous ont, une fois encore, époustoufflés. L'effort soutenu et répété était en effet intense, mais il a eu raison des douleurs survenant à chaque tour de roue et de l'épuisement. Le défi était de taille pour toutes ces personnes de nature parfois non sportive ou handicapées depuis peu. L'émotion était à son comble lors de l'arrivée à Port Saint-Louis alors que la tension interne, indispensable à de tels efforts, se relâchait peu à peu... Confortés par cette expérience inoubliable, deux des participants ont entrepris, de leur propre initiative, l'ascension du Mont Ventoux un mois plus tard. En handbike, pour Jérôme, et vélo solo, pour Ahmed, soutenus par Diana et Caroline, ils sont arrivés au sommet, après 7 heures d'effort non-stop !

“ **Bravo à eux tous, qui n'ont pas fait que "cultiver le rêve". Bravo et Merci pour ce concentré de courage, de vitalité et d'humilité ! Le groupe cyclisme adapté, mis en place par PH7, ne peut que "rouler" après de tels exploits...** ”





LES SOIGNANTES AIMENT AUSSI QU'ON PRENNE SOIN D'ELLES !

**Adhérez à la MNH
comme plus de
650 000 professionnels
de la santé et du social.**

Joëlle Boisgibault-Cousin et Siham Ahkaf, animatrices MNH,
Hôpital de la Charité, tél. 04 77 12 74 26,
joelle.boisgibault-cousin@mnh.fr, siham.ahkaf@mnh.fr
Grégory Pontvianne, correspondant MNH, DRH, tél. 04 77 12 06 83



N° Indigo 0 820 00 45 00

0,12 € TTC / MN

www.mnh.fr



La mutuelle de la santé et du social

Mutuelle nationale des hospitaliers et des professionnels de la santé et du social